



Revendication nationalité française

Par **roiza**, le **06/04/2014 à 13:07**

bonjour,
Je voudrais savoir comment revendiquer la nationalité française de mon père qui a obtenu la nationalité française par réintégration en 1995 pendant ma minorité.
Je ne suis pas mentionnée comme son enfant sur sa déclaration de réintégration car je n'ai pas eu la même résidence habituelle que lui 5 ans sur le territoire français avant sa demande de réintégration.
Merci pour vos réponses.
Roiza

Par **aguesseau**, le **06/04/2014 à 15:16**

bjr,
vous ne pouvez pas revendiquer la nationalité française obtenue par votre père si vous n'étiez pas mentionné sur sa demande de réintégration.
les principales conditions à remplir dans votre cas sont:
- la résidence en France.
- l'insertion professionnelle.
- l'assimilation à la communauté française.
- une bonne moralité et absence de condamnations pénales
rnrncdt

Par **roiza**, le **06/04/2014 à 15:32**

Merci pour votre réponse.
Il ne me reste plus qu'à me trouver un travail et idéalement un CDI.
Pourriez-vous me communiquer quelques pistes pour trouver un travail?
J'ai 8 années d'expériences professionnelles dans l'administration publique et un master 1 en droit privé des affaires.
Bien cdtr
Roiza